



# Axes stratégiques

## Association «académie de Reims»



## I. Introduction :

L'économie du site de l'académie de Reims (ex région Champagne-Ardenne) est marquée par un secteur agricole très développé, dont celui de la vitiviniculture, des industries traditionnelles fragiles (textile, métallurgie) et un secteur tertiaire à faible valeur ajoutée. La densité de population est parmi les plus faibles de France, l'ex Champagne-Ardenne faisant partie des six régions les moins peuplées des 22 anciennes régions françaises. Elle a longtemps été marquée par un déclin démographique, notamment parmi les jeunes adultes, avec un vieillissement parallèle de la population.



L'ex-région est impliquée dans deux pôles de compétitivité : le pôle à vocation mondiale « IAR - le pôle de la Bioéconomie » autour des agro-ressources en lien avec le territoire picard (ex-Picardie), et le pôle régional « Matériaia », autour des matériaux en lien avec la Lorraine sur le périmètre de l'ancienne région.

Depuis le premier janvier 2016, les établissements du site de l'académie de Reims font partie de la région Grand Est. Cette évolution de la carte territoriale implique une évolution majeure dans la relation entre les établissements et l'exécutif régional, non plus restreint à la seule ex-Champagne-Ardenne mais ouvert jusqu'à Strasbourg.

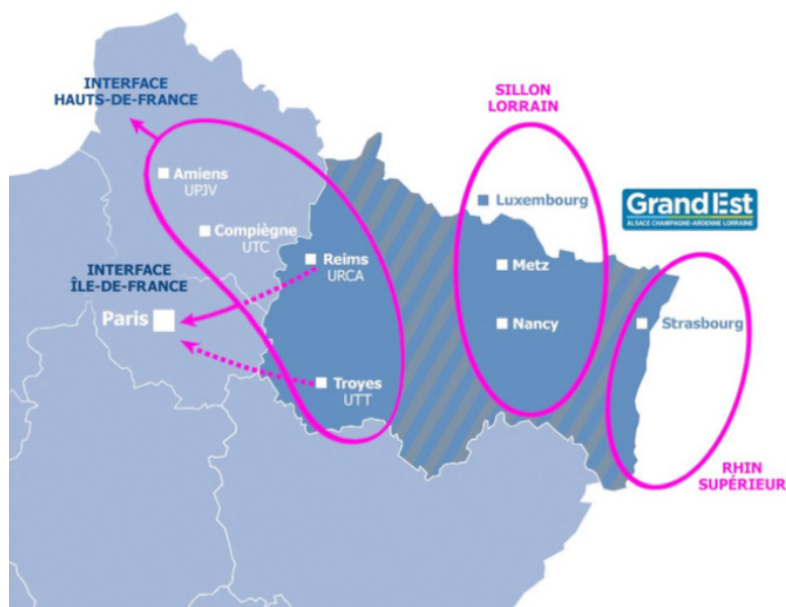


Figure 1 - Bassins du Grand Est

Cette nouvelle région est aujourd'hui composée de trois bassins d'enseignement supérieur et de recherche ayant leurs propres stratégies. Le site de l'académie de Reims représente la partie occidentale de cette nouvelle région et constitue une ouverture vers l'Île-de-France, les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté et la Belgique.

Dans cette perspective, le projet de site doit s'appuyer sur une parfaite connaissance de ses forces et faiblesses et sur des priorités affirmées dans un environnement (l'ancienne région Champagne-Ardenne) représentant seulement 0,8% de la production scientifique nationale et 12% de la région Grand Est (enquête STRATER 2016).

En réseau depuis 2015, les cinq universités de la région Grand Est accordent une importance majeure au développement d'une spécialisation de leurs bassins, dans une démarche concertée et complémentaire.

Le paysage champardennais de l'ESR s'articule principalement autour de l'URCA et de l'UTT, sous tutelle du MESRI, qui coexistent dans leur environnement proche avec l'antenne de l'ENSAM de Châlons-en-Champagne, l'école supérieure de commerce (ESC) de Troyes, l'école polytechnique féminine (EPF), l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Champagne-Ardenne, l'École Supérieure des Arts et du Design de Reims (ESAD), NEOMA Business School - campus Reims, l'Institut

International de la Marionnette (Charleville-Mézières), le Centre National des Arts du Cirque (Châlons-en-Champagne) et plus récemment, des antennes d'établissements parisiens (Centrale Supélec, AgroParisTech, Sciences Po Paris).

On peut enfin noter l'implantation d'un campus de l'ESTP Paris à Troyes.

Pour développer une stratégie de site sur l'académie, dans le cadre des dispositions de la loi ESR de 2013, sept de ces établissements – URCA, UTT, ESC Troyes, ESAD de Reims, IRTS, ENSAM Châlons, EPF campus Troyes - se sont réunis en 2015 pour créer la communauté d'universités et d'établissements « Université de Champagne » (décret du 19 mai 2015).

## II. Une évolution du mode de regroupement

La ComUE « Université de Champagne » constitue l'un des plus petits regroupements du territoire national avec la spécificité d'être juridiquement un EPSCP et donc d'être assujéti à des obligations statutaires lourdes (conseil des membres, conseil d'administration de 69 personnes, conseil académique), alors qu'elle dispose de très peu de délégations de compétences. La diversité de statuts des membres la composant mais aussi l'absence d'acteurs importants de l'ESR de l'académie de Reims (Sciences-Po, NEOMA BS, Centrale Supélec, AgroParisTech, etc..) ont incité les membres de la ComUE à faire évoluer le mode de regroupement vers la structure juridiquement la plus souple et la plus en accord avec la volonté d'aller vers une stratégie de coopération renforcée dans le respect de l'intégrité de chacun.

Dans ce contexte, et pour relancer une nouvelle trajectoire de site dynamique, le conseil des membres a décidé de faire évoluer notre modèle vers un de regroupement sous forme d'association au sens de la loi de 2013. A ce titre les présidents de la ComUE Université de Champagne, de l'UTT et de l'URCA ont été mandatés par leurs conseils d'administration respectifs pour proposer les termes de cette évolution selon le calendrier suivant :

- dissolution de la ComUE Université de Champagne au 31 décembre 2017,
- création du regroupement sous forme d'association (loi ESR 2013) de l'Académie de Reims au 1er janvier 2018.

Afin de permettre à chacun de s'engager pleinement dans la politique de site et porter le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire, la future association « Académie de Reims » souhaite s'engager dans une association de projets, qui vise :

- à proposer un cadre de coopération plus souple et plus agile pour la mise en œuvre d'une politique de site ambitieuse en Champagne-Ardenne, ouverte à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de recherche présents et qui doit permettre de renforcer l'intensité scientifique du territoire,
- à renforcer les coopérations et les synergies pour activer le volet commun du contrat de site.

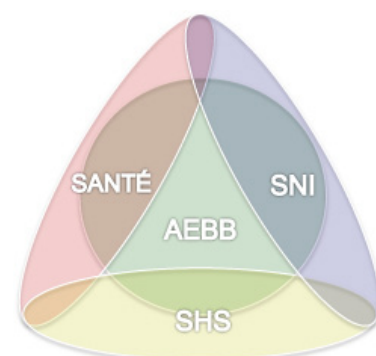
Ce choix d'un regroupement associatif en mode projet a été réfléchi au regard des spécificités du territoire, notamment son étendue, qui rendent tout projet de fusion inadapté. Au contraire, une grande agilité et réactivité locale, et une bonne coordination entre territoires pour favoriser au maximum le renforcement mutuel de ses acteurs, semblent plus adaptés à la réalité de l'académie.

## III. Renforcer le rayonnement scientifique du site par une action inclusive et fédératrice au service d'une dynamique territoriale

### Objectif I : Une stratégie de recherche structurée et en réseau pour accroître l'intensité scientifique du site et promouvoir la recherche et la formation.

Université pluridisciplinaire, l'URCA s'est structurée pour le contrat à venir en quatre pôles scientifiques d'application en cohérence avec les enjeux de son territoire, représentant les véritables leviers du développement de l'université.

Dans le cadre de l'association « Académie de Reims », cette structuration ouverte à l'ensemble des membres associés permettra de valoriser et de contribuer au développement de la recherche et de l'innovation de l'ensemble des acteurs du site.



Chacun des pôles portera ainsi une ou plusieurs thématiques d'excellence, s'inscrivant dans la logique de spécialisation de notre stratégie académique, afin de permettre d'associer au-delà des acteurs académiques (établissements et organismes de recherche), les partenaires socio-économiques et territoriaux (collectivités et pôles de compétitivité).

Basée sur un fonctionnement en mode projet, et selon des lignes directrices ambitieuses en cohérence avec les stratégies des établissements, l'association veillera donc à insuffler une politique partenariale forte dans une logique de co-développement avec les acteurs socio-économiques.

**Les thèmes prioritaires en accord avec les stratégies scientifiques nationales et régionales comprendront :**

- l'industrie du futur et les matériaux ;
- la bioéconomie, l'agriculture et la viticulture 4.0 ;
- la santé et le vieillissement ;
- le développement d'un pôle Art et d'une maison locale des SHS.

Chacun de ces thèmes prioritaires peut être vu comme un projet fédératif positionné sur un ou plusieurs pôles scientifiques d'application.

## 1. Pôle Agrosciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB)



Entjeu central du projet de spécialisation de l'ESR champardennais, le pôle AEBB est en parfaite adéquation avec les stratégies régionales (SR-DEII, S3, ...), nationales (« Une stratégie bioéconomie pour la France ») et européennes (« Une stratégie bioéconomique pour l'Europe »).

Cette spécialisation s'appuie également sur l'expérience, l'expertise et l'action du pôle de compétitivité à vocation mondiale : « IAR – le pôle de la bioéconomie ».

La coopération en recherche dans le domaine de l'AEBB est engagée depuis 2012 dans le cadre de la SFR Condorcet mais aussi plus localement à travers une structure physique et académique dédiée créée en 2015 : le Centre Européen de Biotechnologies et de Bioéconomie (CEBB).



Ce centre réunit AgroParisTech, CentraleSupélec, NEOMA BS et l'URCA, qui y développent des chaires industrielles dans le domaine des agrosciences et de la bioéconomie. Cette infrastructure prend tout son sens dans le cadre d'une stratégie de site coordonnée dont l'ensemble des établissements partenaires font partie, ce qui n'était pas le cas de la ComUE « Université de Champagne ».

Il est à noter que si la dynamique est insufflée par les quatre membres fondateurs du CEBB, le projet de développement du pôle AEBB est bien entendu ouvert à l'ensemble des membres de l'association (l'UTT pour ses activités de recherche centrées autour de « l'ingénierie des systèmes », autres établissements d'ESR, CHU) ainsi qu'aux organismes de recherche présents sur le territoire.

Véritable spécificité territoriale, c'est dans cette logique que nous développons ensemble un projet d'école universitaire de recherche **GAÏA-GS - Grand est digitAl bioeconomy Agrosciences - Graduate School** autour de l'économie de la photosynthèse et du numérique, au service d'un territoire ayant fait le pari du végétal.

Cette école reposera notamment sur une coopération stratégique au niveau de la formation doctorale avec AgroParisTech et sur la co-accréditation de l'URCA dans l'école doctorale ABIES (ED 581).



## CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

**Bio-raffinerie Végétale  
et Biotechnologies Industrielles  
Région Grand Est**

Dans le domaine de la formation, le pôle AEBC est également articulé avec le campus des métiers et des qualifications « *bio-raffinerie végétales et biotechnologies en Grand Est* » porté par l'URCA et dont le prochain contrat verra la montée en puissance (<http://www.univ-reims.fr/media-files/5221/dpcampus-des-metiers-et-des-qualifications.pdf>).

Parmi les autres partenariats d'importance notons également le partenariat avec l'UHA dans le domaine de la viticulture et de l'œnologie avec :

- l'ouverture Grand Est du diplôme national d'œnologue de l'URCA avec l'intégration des spécificités liées aux vins aromatiques d'Alsace et l'intervention du corps enseignant de l'UHA,
- la co-accréditation de l'UHA dans la mention de master Sciences de la vigne et du vin portée par l'URCA.

Enfin, dans le cadre du partenariat avec AgroParisTech, un master Erasmus mundus « *Biotechnology for an optimal use of biomass in a future bioeconomy* » sera prochainement déposé.

### Focus sur le projet d'EUR GAIA-GS

GAIA GS (*Grandest digitAl bioeconomy Agrosiences Graduate School*) vise à compléter l'offre de formations innovantes et d'excellence de l'université de Reims Champagne-Ardenne et de ses partenaires à l'interface de thématiques d'intérêt régional, national et international et sur lesquelles elle a su développer et structurer des activités recherches et des formations d'excellence : **les agrosiences, l'environnement, les biotechnologies, la bioéconomie et le numérique.**

Ce projet offre un cadrage original et structurant combinant :

- **une vision systémique de la bioéconomie**, déclinée sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production durable à l'exploitation des co-produits au moyen de procédés soutenable, à leur commercialisation et à l'étude de leur impact sociétal ;
- **la mise en application des concepts et des résultats sur les sous-systèmes particuliers ancrés sur le territoire** (agriculture et viticulture), en cherchant soit à valoriser les extraits (métabolites secondaires) ou co-produits possédant le plus fort potentiel de valorisation (hémicelluloses, lignines, ...), soit à faire la transition d'objets principalement pétrosourcés vers le biosourcé (par exemple les matériaux composites, à usage automobile ou de construction).

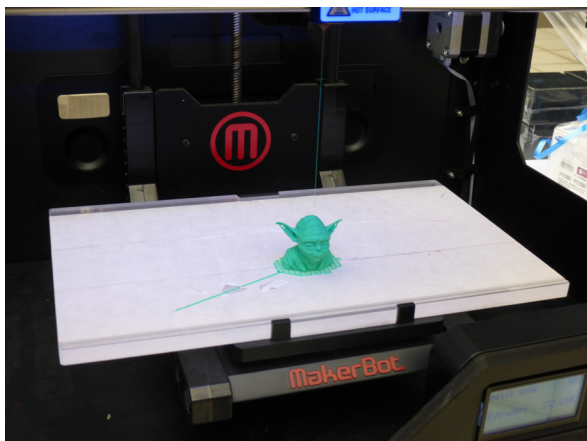
Les domaines scientifiques impliqués relèvent de compétences bien établies (numérique, SHS, chimie verte, biotechnologies, environnement, biologie, etc.) et le barycentre du projet scientifique se situe sur des **équipes labellisées** de l'URCA (INRA, CNRS, INERIS, INSERM) ainsi que sur les **chaires d'excellence du CEBB** (AgroParisTech, CentraleSupélec, NEOMA BS). A ce dispositif s'ajoutent des équipes identitaires avec des spécificités pertinentes pour le projet (UHA, Université de Strasbourg). L'association de différents réseaux et structures (recherche privée, industriels, collectivités, etc.) permettra de **développer les conditions de l'ancrage d'une bioéconomie territoriale en Grand Est.**

A ce jour, la densité des activités de recherche est déjà forte, mais sous la forme d'actions principalement **disciplinaires** (dites en silos) pas encore raisonnées de **manière systémique**. L'approche interdisciplinaire entre sciences sociales, agronomiques, de l'ingénieur et du numérique est donc un des moteurs qui préparera la transition vers **les fermes du futur qui produiront les ressources pour les usines du futur.**

*Les différents acteurs impliqués dans ce pôle sont présentés sur le schéma constituant l'annexe I.*

### 2. Pôle Sciences du Numérique et de l'Ingénieur : Industrie du futur et Matériaux

Les stratégies nationales et le SRDEII du Grand Est positionnent également l'industrie du futur comme enjeu prioritaire pour le développement de notre territoire. La région s'est de plus dotée d'une « Alliance matériaux » reposant sur les acteurs de l'ESR ainsi que deux instituts Carnot (MICA et ICEEL), le pôle de compétitivité Matériaux et l'IRT M2P (Matériaux, Métallurgie, Procédés).



Fort de l'appui d'environ 240 enseignants-chercheurs (URCA et UTT) et d'une quarantaine de personnels BIATSS, notre site possède autour de ses deux EPSCP de nombreux atouts dans ce domaine, notamment par l'appui des infrastructures de recherche labélisées dans les PIA : Labex Action (UTT / l'intelligence au cœur de la matière), « Cœur de filière du numérique/Imagerie médicale » 3DNeurosecure (URCA), Equipex Equip@meso (URCA, supercalculateur ROMEO) ainsi que des plateformes scientifiques et technologiques financées par le CPER (Nano'mat, Num3D,...).

A cela s'ajoute la volonté des acteurs du territoire anciennement (ENSAM Châlons-en-Champagne) ou plus récemment implantés (EPF-Troyes, CESI, Centrale Supélec, etc.) de contribuer à un projet

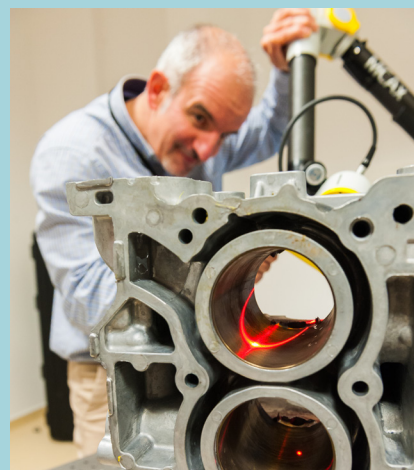
ambitieux et fédératif dans le domaine de l'ingénierie des systèmes ou des biomatériaux.

Révélateur de la dynamique déjà bien engagée dans le domaine, la convergence des projets scientifiques de deux unités de recherche, l'une de l'URCA (LRN), l'autre de l'UTT (LNIO) a conduit ces deux unités à envisager une fusion, préalablement au projet d'association. C'est un exemple fort de la synergie déjà existante entre les deux établissements ESR du site champardennais dans les domaines des nanomatériaux et de la nanooptique. Dans ces domaines, cette nouvelle équipe sera à notre connaissance l'équipe la plus importante au niveau européen.

## Focus sur la thématique « Usine du Futur »

L'UTT et l'URCA collaborent sur plusieurs axes tels que : les nouveaux matériaux, les nanotechnologies, l'optimisation des systèmes industriels, l'énergie ou la maîtrise des risques. Le thème « Usine du Futur » est considéré comme un thème fédérateur autour duquel plusieurs équipes de recherche des deux universités retrouvent leurs points forts. Depuis l'émergence du thème, de plus en plus de synergies sont mises en œuvre afin de renforcer le positionnement des deux universités sur ce thème et accélérer l'avancement de certaines collaborations, voire en créer de nouvelles.

Ces collaborations peuvent être regroupées dans trois volets : la recherche, la formation et les plateformes scientifiques et technologiques. En recherche, le laboratoire CReSTIC œuvre étroitement avec plusieurs équipes de l'ICD sur des sujets tels que : les nouveaux systèmes de production, l'interaction Homme-Machine ou l'énergie. En formation, un diplôme d'ingénieur A2I (identifié « usine du futur ») a été créé conjointement entre l'URCA et l'UTT visant la formation des ingénieurs de l'usine du futur, un diplôme unique dans la région sur ce thème. Un projet de plateforme « Factory of the Future Champagne Ardenne » a été déposé dans la cadre des CPER pour doter les deux universités de nouvelles plateformes portant sur la fabrication additive, les nouveaux matériaux, l'efficacité énergétique ou les systèmes de production intelligents. Cette plateforme se voit complémentaire aux plateformes existantes en Lorraine et en Alsace en couvrant des thématiques non présentes dans ces régions. D'autres projets d'envergure sont envisagés.



Un projet de plateforme « Factory of the Future Champagne Ardenne » a été déposé dans la cadre des CPER pour doter les deux universités de nouvelles plateformes portant sur la fabrication additive, les nouveaux matériaux, l'efficacité énergétique ou les systèmes de production intelligents. Cette plateforme se voit complémentaire aux plateformes existantes en Lorraine et en Alsace en couvrant des thématiques non présentes dans ces régions. D'autres projets d'envergure sont envisagés.

L'implication de l'URCA dans le projet d'EUR Graduate school of soft matter and smart materials (SoftMatS) portée par l'Université de Strasbourg illustre également la volonté politique des acteurs du site de contribuer fortement à cette dynamique régionale.

La dynamique du site en matière de formations sera portée par l'amplification du partenariat avec l'UTT à l'instar des deux nouvelles formations d'ingénieurs UTT en convention avec l'URCA sur les sites de Reims (Usine du futur) et de Charleville-Mézières (Mécanique-matériaux). Ainsi, à la rentrée 2018 une mention de master Physique appliquée et ingénierie physique co-accréditée avec l'UTT sera également proposée.

D'autres partenariats tournés vers les coopérations Grand Est sont également prévus :

- un master Calcul haute performance, simulation en partenariat avec l'université de Strasbourg (vers une coaccréditation) ;
- un master Chimie et sciences du vivant en partenariat avec les universités de Lorraine, de Strasbourg et AgroParisTech.

*Les différents acteurs impliqués dans ce pôle sont présentés sur le schéma constituant l'annexe I.*

### 3. La construction d'un pôle SHS mieux coordonné et en synergie avec son territoire

Ce pôle Sciences de l'Homme et de la Société est le pôle le plus inclusif de notre future politique de site. Si la pluridisciplinarité inhérente à ce pôle permet en effet de fédérer 11 des 17 établissements engagés dans la stratégie de regroupement sous forme d'association, il nous apparaît nécessaire de spécialiser son activité, autour de deux projets d'envergure, structurant pour notre territoire : la création d'un pôle « Arts du spectacle vivant et Patrimoine » et d'une Maison locale des SHS articulée avec les MSH de Lorraine et d'Alsace.

#### • Arts du spectacle vivant et Patrimoine



Notre territoire dans le domaine des humanités est marqué par la présence de deux établissements à rayonnement international dans le domaine des arts du spectacle vivant : l'institut international de la marionnette à Charleville-Mézières et le centre national des arts du cirque à Châlons-en-Champagne. Ces deux établissements n'étaient pas membres de la CoMUE Université de Champagne.

Afin de fédérer les forces vives et proposer un projet innovant, l'ensemble des acteurs académiques intervenants dans le domaine des arts du spectacle vivant ont proposé un projet fédérateur. Celui-ci, unique en France, doit permettre d'apporter une expertise

académique et pratique dans ce domaine, à l'échelle de l'ensemble de notre territoire, déployée dans le cadre de notre politique de site.

Cette ambition apporte le double avantage de préparer collectivement la réponse aux enjeux du développement de la recherche dans les établissements relevant du ministère de la culture, et l'universitarisation des formations relevant du ministère de la culture, notamment dans le cadre du processus de Bologne (LMDisation). A cette fin, l'URCA a notamment déposé la demande d'accréditation d'une licence Arts du spectacle et d'un master Arts de la scène et du spectacle vivant.

#### • Création d'une maison locale des SHS

Marquée par un nombre appréciable de délégations à l'Institut Universitaire de France, la recherche en SHS ne bénéficie actuellement d'aucune labellisation par le CNRS, mais elle peut prétendre à rejoindre par association le réseau des MSH dans le Grand Est. Un effort sera entrepris pour renforcer les liens du domaine avec les acteurs socio-économiques régionaux et nationaux.

Pour tenir un objectif de cet ordre, un service commun d'appui à la recherche sera créé au sein de l'URCA dès septembre 2017, et assurera la veille scientifique et le montage de grands projets (appels à projets ANR, ERC, H2020). Il sera le relais pour les laboratoires relevant des SHS en termes d'informations, de conseil, d'accompagnement des chercheurs dans l'organisation de manifestations scientifiques. Ce pôle ouvert dans le cadre de l'association à l'ensemble des membres constituera la préfiguration de la future MSH du site.

Au-delà de la recherche, ce pôle intègre un grand nombre de formations aujourd'hui développées en partenariats avec les établissements du site ou de régions limitrophes (licence LEA, licence et master Musicologie, master Géopolitique, master Patrimoine et musées, licence et master Psychologie) ou en cours de construction dans le cadre de la future accréditation (licence Arts du spectacle, master Arts de la scène et du spectacle vivant, master Langues et sociétés).

Les différents acteurs impliqués dans ce pôle sont présentés sur le schéma constituant l'annexe I.



## 4. Pôle Santé : Santé / vieillissement

La recherche dans le domaine de la Santé sur le territoire champardennais s'appuie sur trois acteurs : l'URCA, le CHU de Reims et l'UTT ainsi que l'INSERM, le CNRS et l'INRA.

La SFR CAP-Santé, qui regroupe actuellement des unités de recherche picardes avec l'ensemble des onze équipes labellisées de l'URCA, auxquelles s'ajoutent quatre autres unités de l'URCA (deux de Physique, Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (PCSI), une de Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), et une de Mathématiques-STIC). Lors du prochain contrat, cette SFR se concentrera sur les partenariats du site champardennais (URCA, UTT, CHU). Les thématiques mises en avant lors de la S3 (Santé et vieillissement) et les partenariats à construire dans le Grand Est seront intégrés au projet de développement de l'évolution de la SFR.



Le potentiel de recherche du pôle scientifique d'application Santé concerne sur le site plus de 150 enseignants-chercheurs (chiffre URCA) dont 100 enseignants-chercheurs bi-appartenant URCA/CHU et praticiens du CHU. De manière opérationnelle, il permettra de poursuivre et d'étendre les projets déjà engagés de manière bilatérale entre l'URCA et le CHU, comme les projets hospitalo-universitaires, tout en permettant de définir conjointement les thématiques de recherche précises, si possible compétitives et différenciantes au plan régional, visant au rassemblement de masses critiques nécessaires, appuyées sur les moyens existant (plateformes technologiques et SFR CAP-Santé notamment).

De même, il vient conforter la constitution d'un centre de ressources biologiques (CRB) régional pour optimiser l'utilisation des collections d'échantillons biologiques, d'établir des méthodes de conservation et de transformation des ressources validées et de permettre une optimisation de la gestion des données associées. En pratique, seront regroupés les échantillons biologiques du CHU et les collections de l'URCA au sein d'un CRB régional (CRB CHAR) qui visera la certification NF S96-900.

Enfin, une stratégie de valorisation partagée et le partage des ressources pour le développement international permettra également de donner une meilleure visibilité aux activités de recherche développées sur le site.

### Focus sur les collaborations UTT - URCA dans les domaines de la e-santé et du vieillissement

Des collaborations entre l'UTT et l'URCA sont déjà établies dans le domaine de la e-santé, et plus particulièrement sur la longévité et la prise en compte du processus de fragilité physique et sociale. Ces collaborations se réalisent dans le cadre suivant :

- Gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne ».
- ERECA : Espace de Réflexion Ethique Champagne-Ardenne.
- Axe longévité du CPER. Porteurs du programme PAQIST : Préserver l'Autonomie et la Qualité de vie - Innovation Sociale et Technologique.

L'URCA et l'UTT partagent également des réflexions en Sciences Humaines et Sociales sur les nouveaux modèles de Santé et les innovations sociales et technologiques dans ce domaine, en particulier dans le cadre du projet ISOTECA (Région « Emergence », 2014-2018) : Innovation sociale et technologique en Champagne-Ardenne. Ces réflexions constituent le socle du Living Lab ActiveAgeing de l'UTT, qui pourra fédérer des actions communes avec l'URCA à court et moyen terme.

Le volet vieillissement fait l'objet de collaborations bien établies, et ce, depuis de longues années, en particulier entre l'UTT, l'URCA et le CHU, que ce soit sur la base de projets de recherche (ARPEGE, Fragil-IT, entre autres), d'une stratégie de développement (S3 : Domaine d'innovation stratégique « Bien vieillir en Champagne-Ardenne »), ou du CPER (PAQIST : Préserver l'Autonomie et la Qualité de vie - Innovation Sociale et Technologique). La stratégie de recherche sur ce thème pourra s'adosser à des plates-formes technologiques et méthodologiques (Living Lab ActivAgeing et Chaire SilverTech à Troyes, plateforme d'évaluation de la fonction musculaire à Reims) et à la fédération des acteurs du champ du bien vieillir au sein du Gérontopôle « Bien vieillir en Champagne-Ardenne » qui a vocation à s'élargir aux autres régions formant aujourd'hui le Grand Est.

A noter que l'intégration du CHU à l'association permettra également d'intégrer les établissements de formation qui en dépendent, dont l'institut régional de formation.

De même, les partenariats étroits entre l'UTT et les Hôpitaux Champagne Sud viendront enrichir cette dynamique.

Les différents acteurs impliqués dans ce pôle sont présentés sur le schéma constituant l'annexe I.

## Objectif 2 : renforcer et développer les partenariats

### 1. Au niveau du site

#### Mettre en place un conseil d'orientation stratégique avec les EPST du site

Afin de mieux coordonner la stratégie de recherche entre établissements, grands organismes de recherche publics et acteurs institutionnels, nous souhaitons mettre en place une instance de concertation et de prospective scientifique reconnue, à l'instar du CCOS créé en Lorraine. Cette instance, par la définition conjointe des stratégies de recherche, devrait permettre de développer significativement nos coopérations et contribuera au renforcement de l'intensité scientifique du site.

#### Fédérer les forces vives autour du Champagne

L'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne est une structure fédérative et une vitrine pour les actions de formation et de recherche proposées dans le domaine de la vigne et du vin en Champagne, en STS comme en SHS. Instance de dialogue entre établissements d'enseignement supérieur, réseaux de recherche, collectivités territoriales et acteurs socio-économiques du territoire, il veut dynamiser l'interdisciplinarité au service de l'innovation pédagogique et scientifique, valoriser le patrimoine commun de la Champagne et du champagne, encourager toute forme de collaboration avec les réseaux fédératifs et Instituts des autres régions viticoles en France et dans le monde afin d'accroître la visibilité et l'attractivité du Nord-Est français parmi les pôles de référence en formation et recherche sur la vigne et le vin.



### 2. Au niveau transrégional et transfrontalier

Les coopérations fortes en lien avec notre projet académique doivent pouvoir être consolidées avec nos partenaires historiques comme les Hauts-de-France, l'Île-de-France ou encore la Belgique et l'Allemagne.

De même, la stratégie de site doit laisser suffisamment de souplesse aux établissements impliqués afin qu'ils puissent développer de nouvelles coopérations, dans le cadre de stratégies de niches ou contribuant à l'ambition de développement de l'intensité scientifique de notre territoire, dans une logique d'ouverture.

Enfin, nous consoliderons notre engagement dans l'IDEFI InnovENT-E dans laquelle plusieurs établissements de notre site sont engagés.

## Focus Innovent-e

le projet Innovent-e est le fruit d'une IDEFI – PIA, impliquant notamment l'UTT, le CESI, l'EPF et l'URCA. Cet outil est développé en coopération avec d'autres établissements ou réseaux d'établissement, le Grand Est étant la première région représentée.

En poursuivant notre engagement dans cette plateforme à destination du développement des PME et TPE de notre territoire, les établissements du site champardennais contribuent activement à la mutation des acteurs économiques en leur apportant des outils de formation et de réflexion pour les accompagner.

### Objectif 3 : Faire du doctorat un diplôme de référence

Avec moins de 2% des étudiants inscrits en doctorat, (contre 3 à 4% au niveau national), la formation doctorale est un enjeu pour la réussite d'une politique académique articulant la recherche et la formation sur le site. Ainsi la formation doctorale peut être vue comme thématiquement adossée aux pôles scientifiques d'application avec :

écoles .URCA  
Doctorales

- une demande de co-accréditation de l'URCA dans l'ED ABIES (AgroParistech, Paris Saclay, INRA) pour le pôle AEBB, demande formulée auprès de la DGESIP pour une application anticipée à la rentrée prochaine ;
- le renouvellement de l'ED SHS associant les partenaires de l'URCA dans le cadre de la future association ;
- une ED Sciences fondamentales et Santé spécifique portée par l'URCA ;
- une ED Sciences de l'ingénieur et du numérique portée par l'URCA, et une ED SPI portée par l'UTT en début de contrat et dont le rapprochement en vue d'une co-accréditation est envisagé en cours de contrat à mi-parcours.

#### Scénario 1 : SFS + SIN/SPI + ABIES + SHS



Ce premier scénario composé de cinq écoles doctorales pour le site en début de contrat, avec à terme une fusion des ED SIN (URCA) et SPI (UTT) semble le plus cohérent au regard de l'ambition au niveau de la formation doctorale, pour notamment accroître le nombre de doctorants et de docteurs formés sur le site.

Toutefois, cette organisation conduit, en projetant les effectifs de doctorants actuels, à avoir deux ED dans le domaine des sciences et techniques / Santé accueillant chacune une centaine de doctorants.

Aussi, si ce niveau de doctorants semble trop bas, nous pourrions envisager une fusion des deux ED STS URCA pour proposer une ED SFS/SIN URCA, dans la première phase du contrat.

#### Scénario 2 : SFS/SIN + SPI + ABIES + SHS



#### Précision concernant les ED de l'URCA et l'UTT dans le domaine SPI

Nous poursuivons l'étude de la possibilité, d'une Ecole Doctorale en Sciences Pour l'Ingénieur co-accréditée avec l'UTT et l'organisation territoriale des thématiques de recherche correspondantes. Néanmoins, la forte volonté d'un rapprochement de l'UTT avec l'UTC et Sorbonne Université va impacter l'organisation de notre formation doctorale. A cet effet, l'UTT réfléchit à la définition avec l'UTC des contours d'une future formation doctorale en Sciences Pour l'Ingénieur et à une proposition de portage de celle-ci par Sorbonne Université.

Quel que soit le scénario retenu, la formation doctorale et l'action des ED sera coordonnée à l'échelle du site au sein d'un « collège des écoles doctorales de l'académie de Reims ».

## IV. Une vie de campus au service de la qualité de vie des étudiants et des personnels

Offrir un cadre de vie, d'études et de travail de qualité à nos étudiants et personnels représente un enjeu majeur pour nos établissements.

Ce cadre de vie repose sur les initiatives de différents acteurs, à différents niveaux, qu'il s'agit là de mettre en synergie au service d'une amélioration de la qualité de vie de campus. Pour cela, le schéma de vie étudiante en cours d'élaboration par la ComUE Université de Champagne, en lien étroit avec les collectivités territoriales en fonction des particularités des différents pôles, constitue une base de réflexion, qu'il s'agira d'enrichir des contributions et réalités de l'ensemble des établissements associés dans le cadre du nouveau regroupement sous forme d'association.



L'implication du CROUS dans la future association permettra également de favoriser les actions conjointes et coordonnées entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et l'opérateur majeur de la vie étudiante et de la vie de campus.

### a. SAQVEPS (Schéma d'Amélioration de la Qualité de Vie Etudiante et de Promotion Sociale)

Ce schéma doit nous permettre de faire évoluer les services proposés à notre communauté universitaire, en prenant en compte la diversité de leurs attentes et de leurs usages. Véritable diagnostic partagé, il permettra l'élaboration d'un programme d'actions pour améliorer significativement la qualité de vie étudiante et la promotion sociale dans nos établissements.

Favoriser, reconnaître et valoriser l'engagement et l'entrepreneuriat étudiant sont aussi au cœur de nos préoccupations, tant ces expériences contribuent à la dynamique de nos établissements et l'épanouissement et l'insertion de nos porteurs de projet.

La carte multi-services : véritable outil à destination de nos usagers, cette carte pourrait être déployée auprès de l'ensemble des étudiants et personnels du site, afin de garantir une haute qualité de services associés (BU, CROUS, transports, culture...). Identifiée comme une opportunité de mutualisation importante, cela nécessitera de travailler dans une logique partenariale multi-acteurs établissements/CROUS/collectivités /AOT, sur la base de l'expérience rémoise.



### b. Une action coordonnée à l'échelle des pôles nord et sud, dans un souci de proximité

L'opérationnalisation de notre stratégie doit pouvoir s'appuyer sur la spécificité de notre organisation territoriale. Ainsi, avec deux établissements sous la responsabilité du MESRI (URCA et UTT), implantés dans le nord et le sud de notre site, il nous paraît essentiel de pouvoir organiser notre action dans un souci de proximité.



Aussi, l'ensemble des sujets relevant d'une opérationnalisation locale (vie de campus, services, coopérations avec les acteurs et partenaires locaux) seront animés à l'échelle des deux pôles (nord et sud), en lien avec les collectivités territoriales.

## V. Des opportunités de mutualisations identifiées à opérationnaliser

Afin d'organiser notre coopération à l'échelle du site, une double approche a été proposée aux futurs membres associés et permettra d'organiser notre action en mode projet.

Une première approche autour des pôles scientifiques d'application de l'université de Reims Champagne-Ardenne, établissement coordinateur, et une seconde approche au niveau des thématiques de mutualisation, déclinées en actions plus opérationnelles.

### a. Autour des pôles scientifiques d'application

Chacun des pôles scientifiques d'application s'appuiera sur une structure opérationnelle : la direction de développement. L'approche mutualisée permet d'impliquer les établissements associés au sein de cette direction.

Cette organisation permet de travailler en synergie entre les acteurs, d'enrichir et de donner une dimension nouvelle aux activités scientifiques et pédagogiques en fonction des spécificités de chacun.

### b. Autour de douze thématiques identifiées (cf. annexe réponse au tableau de mutualisation)

Douze thématiques de mutualisation ont été identifiées pour organiser la politique de site, autour des missions de nos établissements. Chacune de ces thématiques se voit opérationnalisée en sous actions, et permettra d'intégrer selon des périmètres variables et sur la base du volontariat, les établissements associés. Les conventions d'association entre chaque établissement préciseront les modalités d'implication et d'opérationnalisation de la mutualisation au niveau du site sur ces douze thématiques.

Cette coopération doit permettre de mettre en œuvre une politique de site ambitieuse au service de nos étudiants et personnels, de nos établissements, de notre territoire.

L'annexe 2 présente un tableau récapitulatif de l'intérêt de chaque futur membre associé à mutualiser des actions avec l'URCA.

## VI. Une gouvernance du nouveau regroupement au service de la politique de site :

Cette évolution s'accompagnera d'une gouvernance simplifiée coordonnée par les deux EPSCP de l'académie de Reims.

Celle-ci sera organisée à plusieurs niveaux :

- *Un conseil des membres associés représentant l'ensemble des membres de l'association de l'académie de Reims :*  
Ce conseil définit un espace de co-construction de la stratégie de site, d'allocation de ressources par les établissements membres ou par réponse à des appels à projets (ANR, PIA, collectivités, etc ) et d'évaluation des résultats. Ce conseil élabore les délibérations à l'intention du conseil d'administration de l'URCA (processus de vote conforme), seul organe compétent pour délibérer sur les questions relatives aux actions menées dans le cadre du regroupement sous forme d'association.
- *Un comité de pilotage du contrat de site :*  
Il prépare et met en œuvre le contrat de site, gère et répartit les moyens alloués par l'état dans le cadre du contrat de site et évalue l'avancée des projets inscrits au contrat de site ; le comité de pilotage élabore pour sa part les délibérations à l'intention du conseil d'administration de l'URCA (processus de vote conforme), portant sur le contrat de site.
- *Une animation territoriale coordonnée par les deux EPSCP de l'académie de Reims :*  
L'URCA anime la cohérence territoriale sur la Marne et les Ardennes (pôle nord) et l'UTT sur l'Aube et la Haute-Marne (pôle sud);
- *Une animation thématique :*  
Les responsables des établissements membres chargés respectivement de la formation (y compris orientation et vie étudiante), de la recherche, de la valorisation (y compris stages, insertion professionnelle et entrepreneuriat), de l'international, de la communication et de l'administration, constituent autant de réseaux, qui se réunissent régulièrement à des fins de coordination.













contact

Cabinet de la présidence

Benjamin LEGRAND

9, boulevard de la paix - CS 60005 - 51724 Reims Cedex

Tél. : 03 26 91 39 55

Courriel : [presidence@univ-reims.fr](mailto:presidence@univ-reims.fr)

[www.univ-reims.fr](http://www.univ-reims.fr)



**UNIVERSITÉ  
DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE**